

Localisation du projet : (joindre un plan le cas échéant)

- La page d'accueil du site internet de l'association...

➔ <http://hameauxmadet.free.fr/> ←

*** Ce site est toujours en évolution permanente, pour mieux vous servir... ==>> Mise à Jour du 14/03/2007 (jt)***



Association loi 1901 N°0632020997
Les Pierrys
63160 EGLISENEUVE pres BILLOM

Pour tout contact
* Les habitants de hameaux
* Les correspondants :
- Jean TESTE (Train)
- Bernard Menier (Les pierrys)

 hameauxmadet@free.fr

 **cliquez ici**
et pour la composition photos

| TRAIN | LES PIERRYS | LES MAISONS BASSES |
|---|---|--|
|  |  |  |

Pour visiter sans plus attendre nos hameaux !!!
et bientôt d'autres encore...

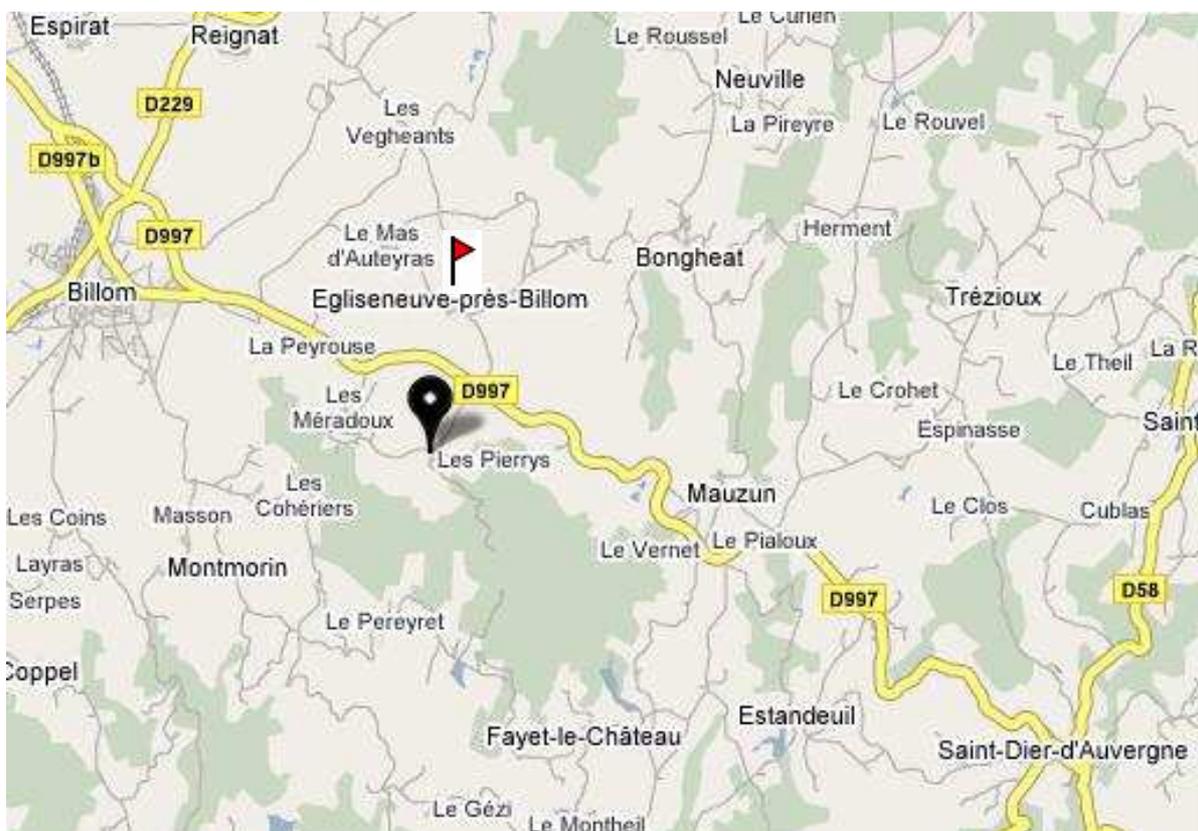


BIENVENUE AUX HAMEAUX DE LA VALLEE DU MADET

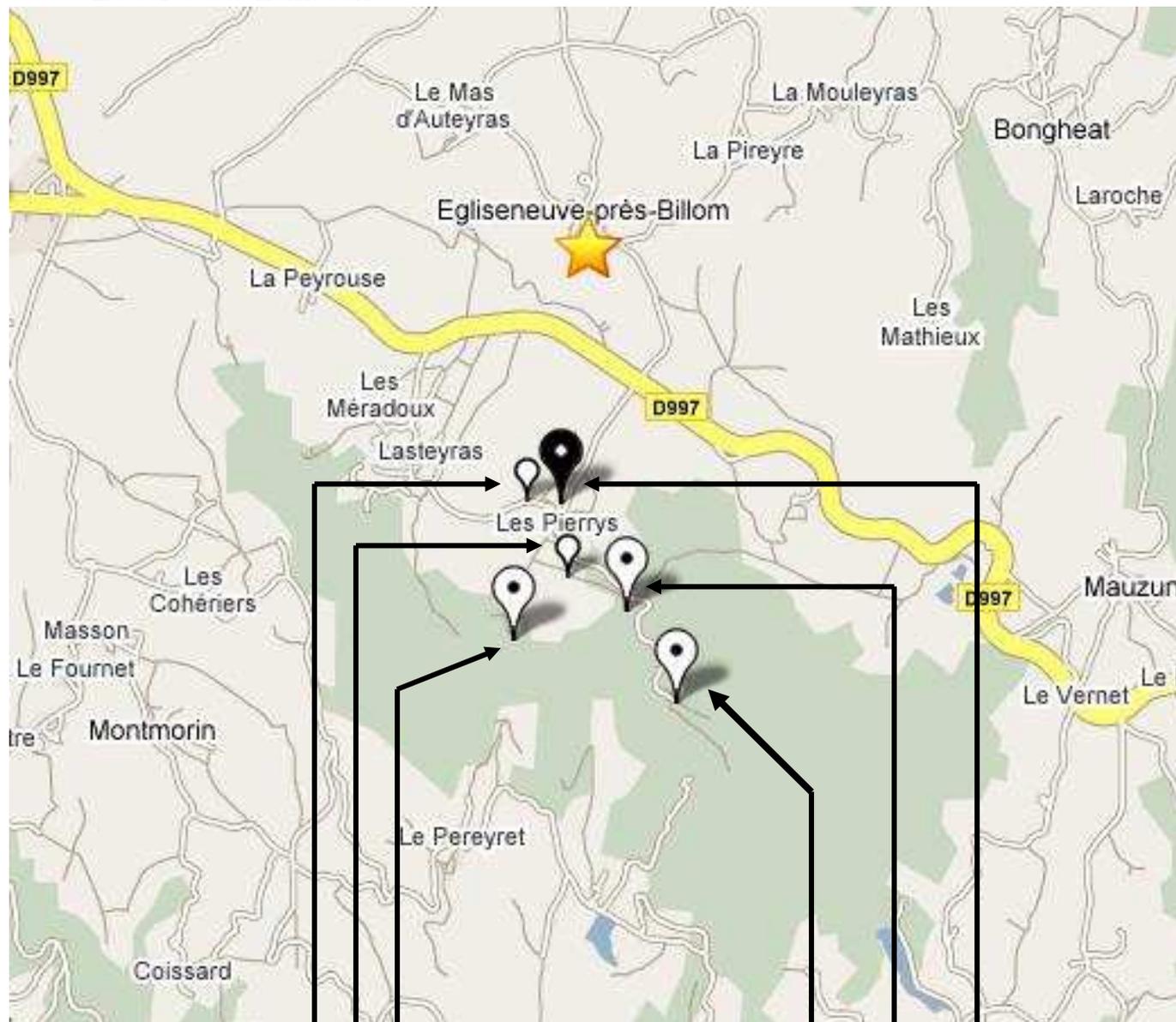
[venez nous rejoindre sur le site](#) ●

(une remise à jour importante en prévision de l'organisation de la manifestation à l'occasion de la Journée du Patrimoine de Pays du 24 juin 2007 doit intervenir dans les plus brefs délais / un livre d'or destiné à tous les randonneurs doit y être intégré et sera par ailleurs inauguré lors de cette journée)

- La situation géographique des hameaux sur la commune d'Egliseneuve-près-Billom...



•La carte des hameaux...



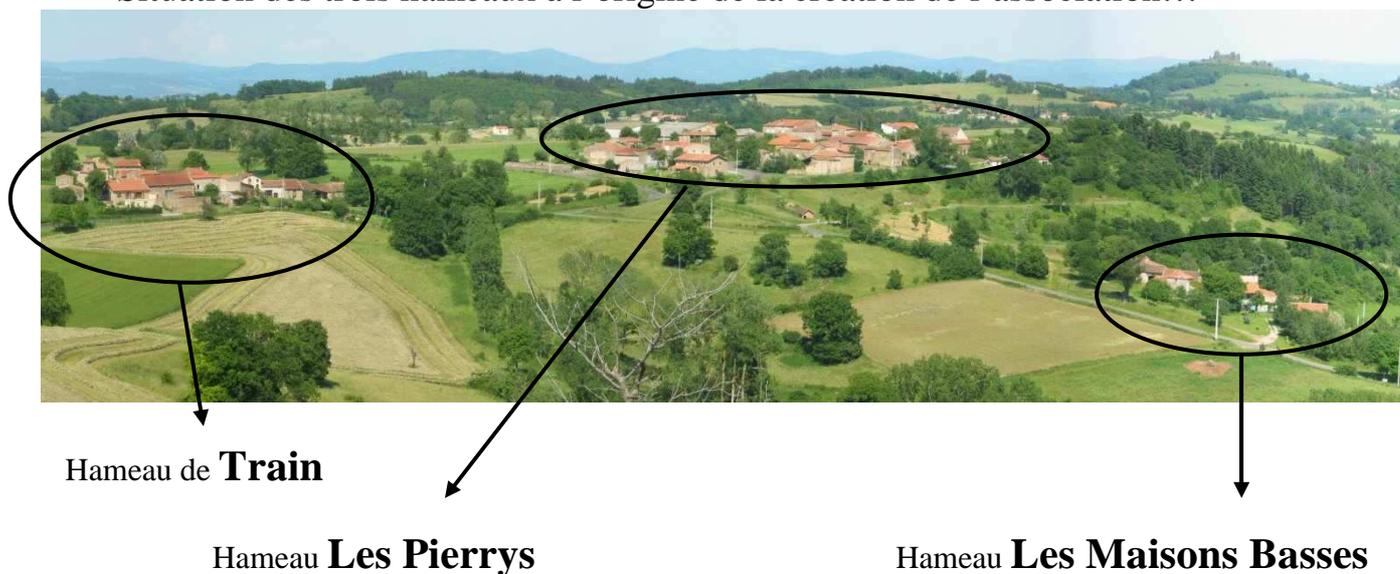
Les hameaux :

Bouy
Les Maisons Basses
Train
Les Pierrys
Le Moulin Blanc
Pincoup

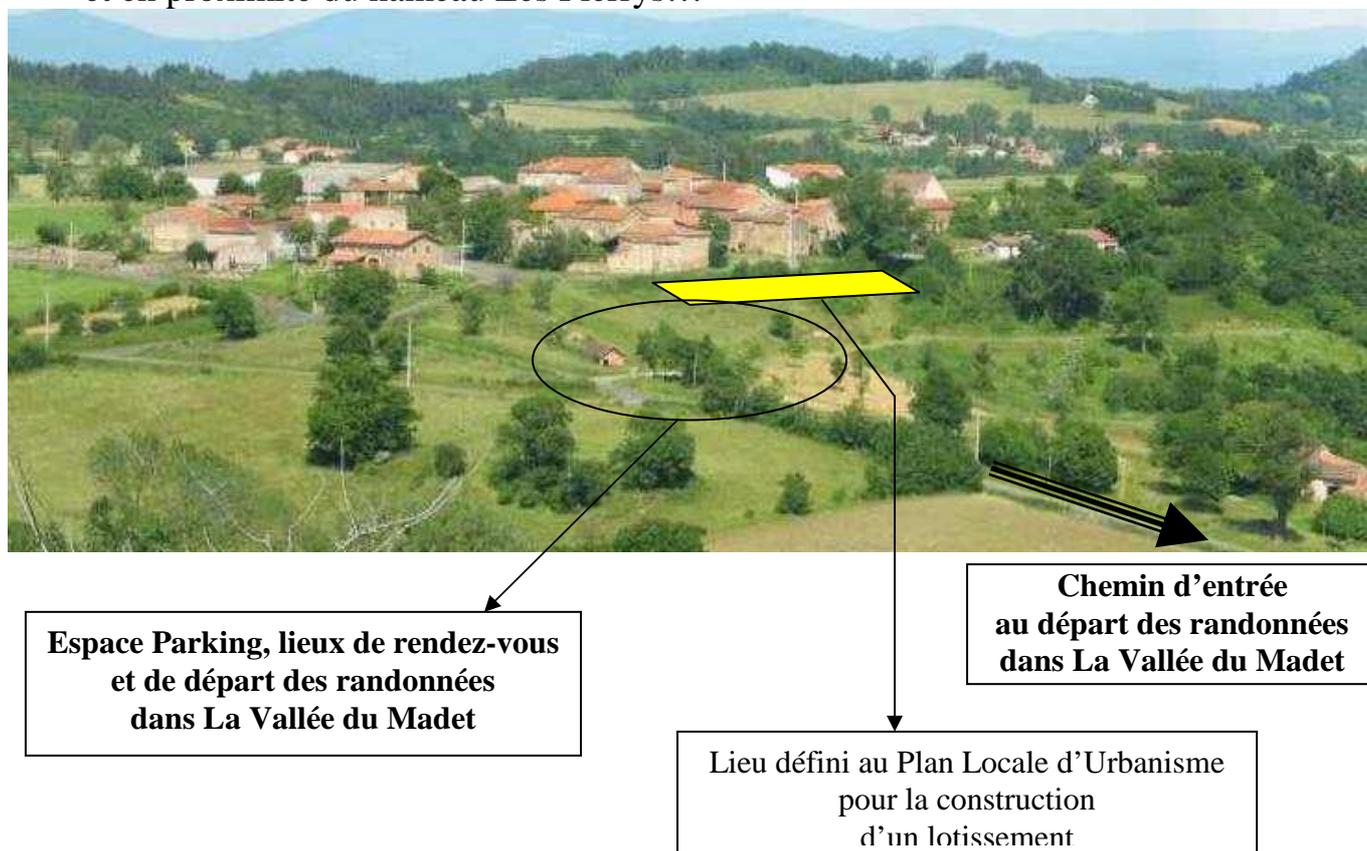
Les hameaux regroupés dans l'association sont situés sur le versant Nord de La vallée du Madet et à environ deux kilomètres du bourg de la commune d'Egliseneuve-près-Billom.

La route départementale D997 constitue la séparation entre une moitié de la commune représentée principalement par deux zones d'habitats largement investis (le Bourg et le hameau du Mas d'Auteyras) et une autre moitié plus contrastée par la proximité directe de la Vallée du Madet qui en impose son caractère sensible lié à un environnement naturel exceptionnel.

• Situation des trois hameaux à l'origine de la création de l'association...



• et en proximité du hameau Les Pierrys...



A noter tout de même que cette prise de vue de nos hameaux de l'emplacement de la table d'orientation située à Meret constitue avec celle du Bourg de la commune, l'une des deux plus emblématiques représentations de la qualité de notre environnement à préserver. En témoignent les deux seules illustrations de notre commune d'Egliseneuve-près-Billom qui sont les deux photographies les plus fréquemment retenues pour symboliser l'attrait touristique axé sur l'entrée de la Vallée du Madet et son espace naturel sensible (photos retenues dans le site de la communauté de communes par ailleurs).

➔ <http://www.stdb-auvergne.com/comcom/communes/egliseneuve.htm> ⬅

Les hameaux de Bouy, Le Moulin Blanc et Pincoup qui ont rejoint l'association sont quant à eux situés sur la vallée même en bordure du ruisseau le Madet.

La commune d'Egliseneuve-près-Billom est située dans la zone du Parc Naturel Régional Livradois Forez.

Définition

Un *Parc Naturel Régional* est un territoire à l'équilibre fragile et au patrimoine naturel et culturel riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine. Ce projet est concrétisé par la Charte du PNR.

Les PNR ont été institués par le décret du 1er mars 1967 et sont fondés sur une responsabilité partagée entre l'État et les collectivités locales et des règles de gestion du territoire du parc permettant d'assurer un équilibre entre les objectifs de protection de l'environnement et de développement économique et social durable.

La vallée du Madet est Classée Z.I.E.F.F. de type I (Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) dont ci-dessous sont rappelés les critères d'attribution fixés par la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement).



Définition

L'inventaire [ZNIEFF](#) (**Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique**) est un inventaire national établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère de l'Environnement. Il constitue un outil de connaissance du patrimoine national de la France

Cet inventaire différencie deux types de zone :

Les ZNIEFF de type 1 sont des sites, de superficie en général limitée, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent des espèces ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale ou européenne.

Les ZNIEFF de type 2, concernent les grands ensembles naturels, riches et peu modifiés avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs zones de type 1 ponctuelles et des milieux intermédiaires de valeur moindre mais possédant un rôle fonctionnel et une cohérence écologique et paysagère.

L'inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance. Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. Toutefois l'objectif principal de cet inventaire réside dans l'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire vis à vis du principe de la préservation du patrimoine naturel

- Descriptif écologique, faunistique et floristique de la Vallée...

Cette petite vallée encaissée, située à faible altitude au nord du massif du Livradois et débouchant sur la plaine de Limagne, est essentiellement forestière : chênaies acidiphiles et pinèdes sur les versants secs et rocheux ; forêts plus fraîches à Aulnes et Frênes le long du Madet et de ses affluents.

On observe de nombreux oiseaux nicheurs sur ce site parmi lesquels des rapaces comme le Milan royal, le Milan noir, la Bondrée apivore, l'Epervier d'Europe et le Circaète Jean-le-Blanc..., et d'autres espèces intéressantes telles que le Pic Noir, le Torcol fourmilier ou la Pie-Grièche écorcheur.

Les batraciens sont représentés entre autres par des espèces d'intérêt communautaire comme l'Alyte accoucheur ou la Rainette verte.

Le Madet montre de bonnes potentialités pour l'Ecrevisse, encore présente ces dernières années.

Description détaillée du patrimoine présenté et de la démarche poursuivie (activités présentes et projets). Joindre photos, dépliant, document audiovisuel...à l'envoi (ou les amener le jour de la présentation au Comité)

Si nécessaire, continuer la rédaction sur feuille libre

- Présentation :

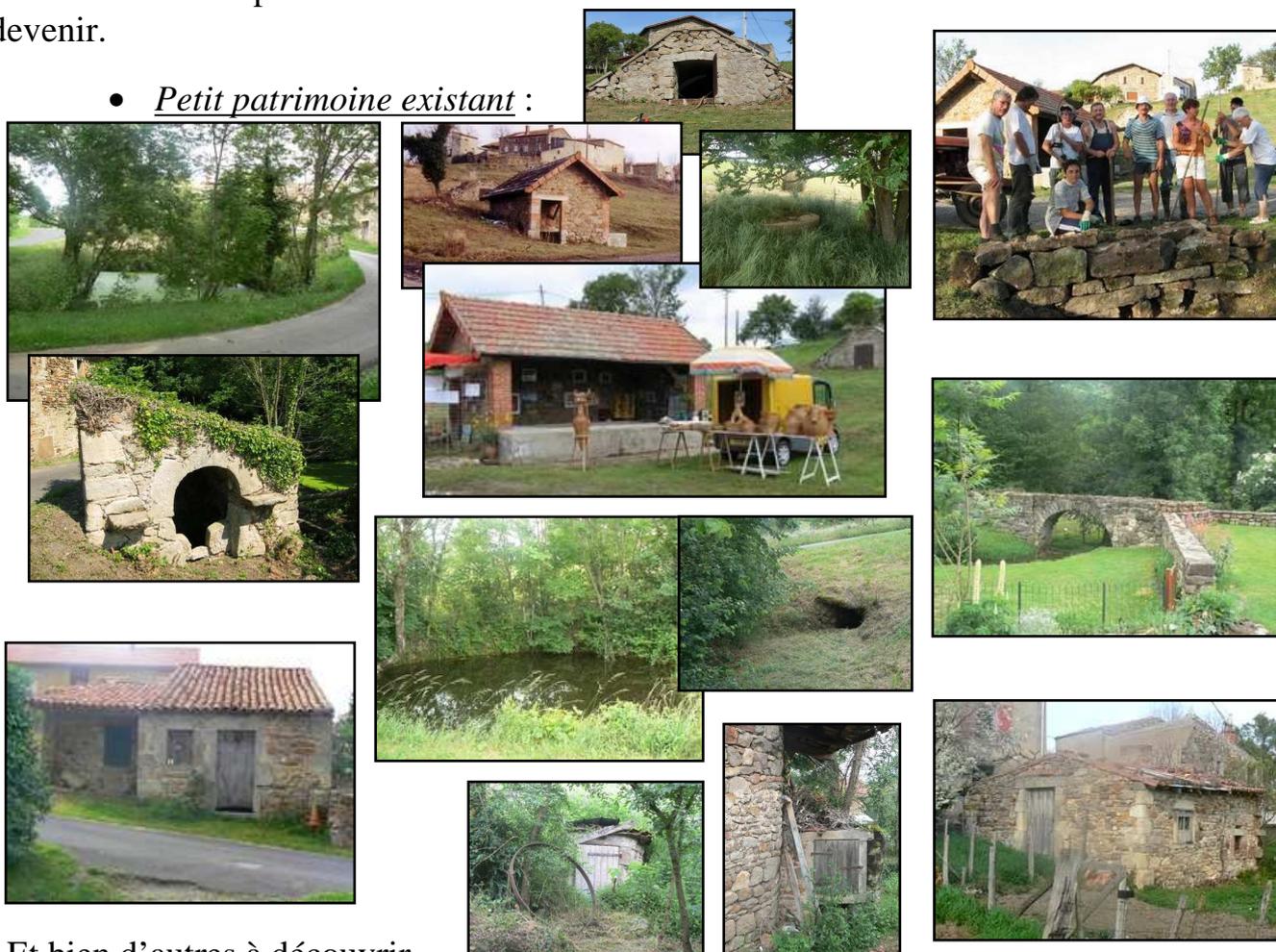
Notre action a été motivée suite à une présentation de projet communal de construction d'un lotissement au centre d'un emplacement au paysage exceptionnel et correspondant à l'un des dernier espace encore préservé de toute construction neuve sur notre commune d'Egliseneuve-près-Billom.

La Vallée du Madet est un lieu préservé, entretenu, et fréquenté par de nombreux randonneurs. Des circuits sont balisés et inscrits au guide Chamina. Des parcours accompagnés par un guide professionnel agréé sont régulièrement organisés par l'Office du Tourisme de Billom/Saint-Dier (site naturel, faune, flore, ponts, anciens moulins et biefs attenants...) → <http://www.stdb-auvergne.com/loisirs/pr.htm> ←

Le versant Sud est couvert de bois et en limite sur les communes de Fayet-le-Château et Montmorin pour l'essentiel.

Le Versant Nord constitue la limite de la commune d'Egliseneuve-près-Billom et présente de nombreux accès à la vallée jonchée principalement de pâturages et quelques hameaux ayant conservés leurs caractères authentiques avec la majeure partie de constructions en pierre et autres rénovations de bâtiments restaurés ou encore à le devenir.

- Petit patrimoine existant :



Et bien d'autres à découvrir...

Description détaillée du patrimoine présenté et de la démarche poursuivie (activités présentes et projets). Joindre photos, dépliant, document audiovisuel...à l'envoi (ou les amener le jour de la présentation au Comité)

Si nécessaire, continuer la rédaction sur feuille libre

- Démarche poursuivie :

- Rencontre et concertation entre les habitants des hameaux.
- Constitution en association des habitants des hameaux suite à une prise de conscience collective.
- Contribuer à l'amélioration de l'intégration des habitants à leur environnement.
- Créer une dynamique de cohabitation des habitants des hameaux sur la commune qu'il semble bien difficile de concilier avec l'accroissement actuel de la population.
- Reconnaissance d'un environnement exceptionnel à préserver et développer pour le faire découvrir et respecter des visiteurs.
- En continuité de la fréquentation toujours grandissante des sentiers de randonnées de la Vallée du Madet, en faire apprécier le petit patrimoine de proximité de nos hameaux respectifs.

Et pour cela, avec pour principal point de rapprochement, la participation aux différentes Journées du Patrimoine de Pays & Journée des moulins...

- Argumentaire de questionnement au sujet de construction du lotissement :

(commentaire du projet de commune prévu au PLU en contradiction avec le chapitre du PADD « 2- un cadre de vie de qualité / Un territoire à protéger »)

A voir l'ensemble du document sur copie ci-jointe en annexe...

Extrait du PADD → En résumé, nous pouvons dire que : victime de son attractivité Egliseneuve-près-Billom doit avant tout se soucier d'assurer la préservation et la pérennisation des milieux naturels et paysagers qui sont le fondement de la qualité de ce territoire.

Une limitation et une juste répartition des nouveaux habitants doit être la première préoccupation des décideurs. La seconde concerne toutes les mesures de préservation et de mise en valeur de ce territoire.

Après cela comment imaginer faire la priorité de la construction d'un lotissement à proximité même de cette zone naturelle devant prendre place sur un espace rocheux et escarpé situé tout de même à plus de deux kilomètres du bourg de la commune et dépourvu encore actuellement de tout aménagement de viabilisation.

Documents en annexe ==>

- Carte du Parc Naturels Régional du Livradois-Forez (étendue).
- Carte du Parc Naturels Régional du Livradois-Forez (en proximité d'Egliseneuve-près-Billom).
- Carte de la ZNIEFF des Gorges du Madet..
- Extrait complet du PADD.
- L'affiche programme de la journée Européenne du Patrimoine organisée le 17 septembre 2006.
- Le compte-rendu de la manifestation.
- L'affiche programme de la journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins pour le 24 juin 2007.
- Annexe supplémentaire descriptif de la Vallée du Madet emprunté au site de la commune.